

# **PREPARATION AU MARIAGE**

## **Lieu de la célébration**

Commune du domicile ou de résidence de l'un(e) des futur(e)s époux(ses)  
Commune du domicile ou de résidence de l'un des parents

## **L'âge légal**

18 ans révolus

## **Jour de célébration**

Tous les jours de la semaine sauf dimanche et jours fériés

## **L'audition préalable et la réservation de la date**

Les 2 futur(e)s époux(ses) seront reçu(e)s obligatoirement ensemble lors du dépôt des pièces pour le projet de mariage. Après examen du dossier, la date et l'heure du mariage seront déterminées (**aucune date n'est fixée à l'avance tant que le dossier n'est pas complet**).

## **Le choix des témoins**

Ils doivent avoir 18 ans révolus au jour de la cérémonie.

Le mariage est célébré en présence de 2 témoins minimum ou 4 maximum, sans condition de nationalité ni de parenté.

## **Le délai pour déposer le dossier**

Le dossier complet de mariage doit être déposé en mairie au service Etat Civil au plus tard un mois et demi avant la date du mariage et au plus tôt 1 an jour pour jour avant la date prévue.

## **Publications des bans**

La mairie procède alors à la publication des bans au lieu de domicile et/ou de résidence de chacun des époux. Cette publication a pour but de porter le projet de mariage à la connaissance du public pour permettre notamment aux personnes concernées de révéler les cas d'empêchement ou d'exercer leur opposition. Elle est affichée à la mairie de chaque lieu de domicile des futurs mariés pendant 10 jours consécutifs.

## PIECES A FOURNIR POUR L'ETUDE DU PROJET DE MARIAGE

La présence des 2 futurs époux est **obligatoire** pour le dépôt des pièces nécessaires à l'étude de leur dossier

*Copie intégrale de l'acte de naissance*

- Pour les français nés en France : daté de moins de 3 mois (acte à demander à la mairie du lieu de naissance)
- Pour les français nés à l'étranger : daté de moins de 6 mois (acte à demander au service central d'état civil de Nantes)
- Pour les étrangers : daté de moins de 6 mois (acte à demander au Consulat ou à l'Ambassade du pays d'origine. L'acte doit obligatoirement être écrit dans la langue d'origine et traduit en français par un traducteur agréé)

*L'un des futurs époux est de nationalité étrangère, il doit également fournir :*

- Un certificat de coutume délivré par le Consulat ou l'Ambassade
  - Un certificat de célibat ou de capacité matrimoniale délivré par le Consulat ou l'Ambassade
- Attention : tous les documents rédigés en langue étrangère doivent être traduits par un traducteur agréé, certains devront être légalisés ou apostillés.

*Justificatif d'identité avec photo pour les futurs époux*

- Pour les français : carte nationale d'identité ou passeport
- Pour les étrangers : passeport ou titre de séjour

*Justificatif d'identité avec photo pour les témoins*

*Justificatif de domicile de chaque futur époux datant de moins de 3 mois*

- Bail, loyer, électricité, eau, gaz, téléphone fixe, avis d'imposition ou de non-imposition, taxe d'habitation, assurance logement, attestation employeur ou pôle emploi, fiche de paie
- Attention : les factures de téléphones portables ne sont pas acceptées

*Justificatif de domicile ou de résidence des parents datant de moins de 3 mois*

**(uniquement si les futurs époux ne sont pas domiciliés sur la commune de Courrières)**

- Bail, loyer, électricité, eau, gaz, téléphone fixe, avis d'imposition ou de non-imposition, taxe d'habitation, assurance logement, attestation employeur ou pôle emploi, fiche de paie
- Attention : les factures de téléphones portables ne sont pas acceptées

*Pièces complémentaires à fournir, selon le cas :*

- Veuf ou veuve : acte de décès du précédent conjoint ou copie de son acte de naissance portant mention du décès
- Divorcé(e) : acte de mariage portant mention de divorce
- Contrat de mariage : certificat délivré par le notaire

*Livret de famille si vous avez des enfants en commun nés avant le mariage pour la mise à jour*

# COMMUNE DE COURRIERES

## DOSSIER DE MARIAGE

Nom des futurs époux : .....

Et .....

Date de cérémonie prévue : .....

### **Cadre réservé à l'administration**

Date de la cérémonie : .....

Heure de la cérémonie : .....

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU(A LA) PREMIER(E) FUTUR(E) EPOUX(SE)

**(Attention : l'acte de mariage mentionnera les noms des époux dans l'ordre choisi par eux lors de la constitution du dossier)**

Nom \_\_\_\_\_ Prénoms \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Lieu de naissance \_\_\_\_\_

Nationalité au moment du mariage \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Célibataire

Veuf(ve) de \_\_\_\_\_ depuis le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Divorcé(e) de \_\_\_\_\_ depuis le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du père : \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_ ou décédé le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Nom (de jeune fille) et prénom de la mère : \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_ ou décédée le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

En application des articles 441-6 et 441-7 du code pénal, sera puni d'un d'emprisonnement et d'une amende le fait d'établir ou de faire usage d'une attestation faisant état de fait matériellement inexacts. Les faits sont aggravées lorsque l'infraction est commise au vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_

né (e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

atteste sur l'honneur, avoir mon domicile - ma résidence (barrer la mention inutile) sis \_\_\_\_\_

depuis le \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU(A LA) DEUXIEME FUTUR(E) EPOUX(SE)

**(Attention : l'acte de mariage mentionnera les noms des époux dans l'ordre choisi par eux lors de la constitution du dossier)**

Nom \_\_\_\_\_ Prénoms \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Lieu de naissance \_\_\_\_\_

Nationalité au moment mariage \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Célibataire

Veuf(ve) de \_\_\_\_\_ depuis le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Divorcé(e) de \_\_\_\_\_ depuis le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du père : \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_ ou décédé le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Nom (de jeune fille) et prénom de la mère : \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_ ou décédée le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

En application des articles 441-6 et 441-7 du code pénal, sera puni d'un d'emprisonnement et d'une amende le fait d'établir ou de faire usage d'une attestation faisant état de fait matériellement inexacts. Les faits sont aggravées lorsque l'infraction est commise au vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_

né (e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

atteste sur l'honneur, avoir mon domicile - ma résidence (barrer la mention inutile) sis \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

depuis le \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature



## **Témoins**

**1<sup>er</sup> témoin** Nom : ..... Prénom : .....  
Date et lieu de naissance : .....  
Domicile : .....  
Profession : .....

**2<sup>ème</sup> témoin** Nom : ..... Prénom : .....  
Date et lieu de naissance : .....  
Domicile : .....  
Profession : .....

**3<sup>ème</sup> témoin** Nom : ..... Prénom : .....  
Date et lieu de naissance : .....  
Domicile : .....  
Profession : .....

**4<sup>ème</sup> témoin** Nom : ..... Prénom : .....  
Date et lieu de naissance : .....  
Domicile : .....  
Profession : .....